

appartements n°s 8 - 11 - 14 - 17 - 20 - 23 - 26 - 29 - 32 - 35 - 38 - 7 radiateurs 29,80 m².

Dernier étage : appartement n° 36 - 8 radiateurs 54,40 m².

appartement n° 37 - 6 radiateurs 34,16 m².

appartement n° 38 - 7 radiateurs 48,07 m².

Robinetterie : chaque radiateur sera pourvu de :

- 1 robinet à double réglage.
- 1 raccord Union.
- 1 purgeur en chromé.

Tuyauterie : La tuyauterie sera en tubes spéciaux pour chauffage du type de la Meuse pour les tubes d'un diamètre inférieur à 50 mm.

Assemblage : Les tubes seront assemblés à l'aide de la soudeuse autogène et au moyen d'accessoires en fonte malléable de première qualité, modèle renforcé à bourrelets.

Expansion : L'expansion des installations sera assurée par des vases d'une contenance de 35 litres chacun, placés aux plafonds des chaufferies de chaque appartement. Les vases seront en tôle galvanisée à plein bain et raccordés aux tubes de retour. Dans les W.C. de chaque appartement se trouvera un robinet de vidange de l'installation supérieure.

Circulateurs : Les circulateurs seront de marque ECO - Perfecta - 220 V. triphasé. Raccordement électrique en câble C Ha vB. Mise à la terre en fil de cuivre de 7 mm².

Chaudières :

Rez-de-chaussée : Appartement n° 1 : Générateur intensif BULEX.

Conciergerie : Générateur intensif mural de marque BULEX type G. d'une puissance de 19.500 calories/h.

Appartement n° 2 : Générateur intensif BULEX.

Premier étage : Appartement n° 3 : Générateur intensif BULEX.

Appartement n° 4 : Générateur intensif BULEX.

Appartement n° 5 : Générateur intensif BULEX.

Etages interm. : Appartements n°s 6 - 9 - 12 - 15 - 18 - 21 - 24 - 27 - 30 - 33 - générateurs intensifs BULEX.

Appartements n°s 7 - 10 - 13 - 16 - 19 - 22 - 25 - 28 - 31 - 34 - générateurs intensifs BULEX.

Appartements n°s 8 - 11 - 14 - 17 - 20 - 23 - 26 - 29 - 32 - 35 - générateurs intensifs BULEX.

Dernier étage : Appartement n° 36 Chaudière CHAPPEE au gaz.

Appartement n° 37 Générateur intensif BULEX.

Appartement n° 38 Générateur intensif BULEX.

Avec pour chaque chaudière :

- Une buse de cheminée.
- Un régulateur de pression de gaz.
- Un thermostat d'appartement.

4. - ASCENSEURS ELECTRIQUES.

L'immeuble sera pourvu de deux ascenseurs de marque "SCHLIE-REN".

Charge par ascenseur : 320 Kgs. - 4 personnes.
Vitesse de levage : 0,70 m/seconde.
Les ascenseurs vont du sous-sol jusqu'au douzième étage.
Manoeuvre : Universelle à boutons poussoirs dans les cabines et boutons d'appel aux paliers.
Cabines : métal et recouvrement bois de placage à vernir.
Plancher fixe au revêtement dryvinyl. Miroir - Eclairage indirect.

Portes palières à fermeture automatique - Encadrements et feuilles de portes en métal.
Les parois lisses seront exécutées en bois et peintes dans le ton des portes palières.
Chambres des machines : Installation des moteurs d'une puissance de 4 CV. à 1.500 tours minute - Freins à main pour dépannage - Dalles flottantes avec isolation.

5.- FERRONNERIE.
Les garde-corps des terrasses seront exécutés d'après des-
sins - Fers plats de 35/15 et de 30/10 avec plaques en tôle galvanisée, le tout métallisé et solidement fixé.

6.- PLAFONNAGE.
Tous les enduits seront faits de 1/3 de chaux grasse coulée et de 2/3 de sable rude (enduits intérieurs) avec adjonction de 5 kgs. de bourre au m³ de mortier et 30 % de plâtre pur.
Les murs seront soigneusement dressés. Tous les angles saillants seront garnis d'arêtes métalliques d'une hauteur de 1 m. 50.

La cage d'escalier et les murs de l'entrée principale en ciment spatulé.

Tous les panneaux en Roclaine seront recouverts d'un papier goudronné, léger avec recouvrement de 10 cm. aux endroits des joints.

Il est également prévu une remontée en Roclaine de 0,10 m. le long des murs.

7.- MENUISERIES.
Châssis de fenêtres et châssis vitrage.

Pour les quatre façades :

En bois de Dark-Red MERANTI de première qualité à peindre - Conception à battants rappiqués - crémones encastrées, charnières paumelles. Les pièces d'appui formeront seuil de fenêtre.

Les châssis balcon de même conception avec soubassements fixes en panneaux de glasal et en couleur.

Portes intérieures.

Seront en bois d'Okoumé modèle M.O. de la firme Bruynzeel. Ebrassements et chambranles en bois de sapin rouge du Nord 3/4 et à peindre. Charnières et bonne serrure avec une clef. Les portes d'entrée d'appartement à serrure de sûreté encastrée avec trois clefs.

Les portes entre livings et hall d'appartements avec parties latérales fixes et vitrées. Ces parties vitrées seront en Sapin rouge du Nord, à peindre.

Portes de caves.

En sous-sols seront en bois de sapin rouge à peindre.

Armoires sous-évier et armoires de cuisines.

En bois de sapin rouge du Nord de première qualité à peindre.

- Menottes - Fermeture va-et-vient, charnières ou paumelles suivant plan de détail. Frigo type 120 T. Bosch.

Portes d'entrée des garages (deux pièces).

Unies et pleines, en S.R.N. et faces placage en panneaux comprimés. Type deux battants ouvrables vers l'intérieur. Serrure

Yale encastrée avec une clé. Verrous de fixation.

Portes de garages.

Pour les boxes de garages en sous-sols. Portes métalliques par assemblage en profil bouteille ou en assemblage bois

S.R.N. à claires voies.

Charnières - serrures à deux clés. Conception : ouvrables vers l'extérieur en deux panneaux - Remplissage des panneaux

par treillis à fin mails ou lattes en bois - position verticale - Verrous à glissières.

8.- PORTES D'ENTRÉE

La porte d'entrée principale et celle en façade postérieure au rez-de-chaussée seront exécutées en aluminium anodisé.

Ton clair - Serrure de sûreté avec deux clefs par appartement.

Les parties vitrées latérales seront fixes.

9.- BOITES-AUX-LETTRES

Les boîtes-aux-lettres, une par appartement, seront logées dans les épaisseurs des murs du porche d'entrée côté façade principale. Ces boîtes seront en métal à peindre avec porte-noms

et portillon. Une serrure - Une clef par appartement.

10.- CARRELAGES

Pavement en carreaux de granito 20/20 de 1er choix, pour cuisines, salles de bain, W.C., dégagement et hall, de tonalité à

choisir.

Les plinthes seront en carreaux de majolique de 10 cm. de hauteur de tonalité brune ou noire.

Tous les carreaux de pavement seront parfaitement plans et coupés carrément à arêtes vives.

Ils seront posés au bain de mortier de ciment.

Les revêtements seront en carreaux de faïence 15/15, de 1er choix, ton chamais, posés à joints droits sur une hauteur de

7 rangées (1,05 m.) avec dans le haut un carreau à bord arrondi pour les salles de bain. Pour les cuisines, il est prévu

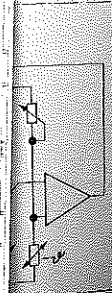
2m2 de revêtements.

Les carreaux bien plans et sans déformation seront calibrés avant la pose et placés à plein bain de mortier de ciment.

La pose se fera à joints droits, avec rejointoiement.

Pavement en carreaux 30/30 marbre aggloméré éclat noisettes et de ton clair.

se tiennent
responsables



eliminación:
los siguientes
biar el lugar de
el regulador
una libre circu
re
alador está
cerca de la
abierto
alador le tras
de los rean

Plinthes en marbre bleu Belge sur 0,18 m. de hauteur. A exécuter : le hall d'entrée principale au rez-de-chaussée. Carreaux Klikdalles jaunes - Plinthes en carreaux céramique 10/10 - Seuils en éléments céramique ainsi que les bordures sur les poutres garde-corps. Exécution : terrasses et pécchioirs.

11.- ESCALIER.

L'escalier sera construit en béton armé et recouvert de granito ton noir et blanc. Les plinthes auront une hauteur de 7 cm. Les paliers de même exécution avec lattes en cuivre pour joints de dilatation. Le limon en granito blanc lavé.

12.- VITRERIE.

La vitrerie extérieure sera en verre blanc clair demi-double placée au double mastic de première qualité. La vitrerie intérieure pour les portes du living sera en verre clair.

13.- PEINTURE.

Toutes les menuiseries extérieures - châssis de fenêtres - seront peintes en trois couches. Toutes les feuilles des portes intérieures des appartements seront vernies, les chambranles et ébrasements seront peints en trois couches. Tous les murs et plafonds de l'entrée principale et de la cage d'escaliers seront mastiqués et recouverts d'une couche de peinture mate à la détrempe.

14.- QUINCAILLERIE.

La quincaillerie sera en aluminium éloxé, ton naturel et comprend les clenches des portes avec grande plaque. Les crémones des châssis seront entaillées; les poignées seront en même métal. Une poignée sur chaque porte des armoires.

15.- PARQUETS.

En bois de chêne mosaïque 9 m/m d'épaisseur sur chape de 6 à 7 cm. en sable du Rhin et granulé de liège - Plinthes en chêne de 6 cm. de hauteur. Les portes entre locaux carrelés et locaux parquetés seront munies d'une latte d'entre-portes en cuivre.

Seront exécutées : les livings de chaque appartement.

16.- REVÊTEMENT EN VINYL.

Carreaux durs à base de vinyl Rikett format 20/20 ou 30/30 pour les chambres à coucher. Plinthes en S.R.N. à peindre.

17.- MARBRERIE.

Toutes les tablettes de fenêtres seront en marbre naturel, ton clair.

Toutes les faces vues seront polies. Il n'est pas prévu de tablettes aux fenêtres des cuisines et des salles de bains (revêtements en faïences).

18.- ANTENNE COLLECTIVE RADIO ET TELEVISION.

Cette installation a été étudiée pour permettre la captation des émetteurs Bruxelles français, Bruxelles flamand et Lille, ainsi que la captation des émissions de radio AM/FM. L'installation comprend :

Un pylone en duralumin d'une hauteur totale de 10 m.
 Une antenne 2 x 13 éléments pour la captation de Lille.
 Une antenne Optima pour la captation de Bruxelles français.
 Une antenne Optima pour la captation de Bruxelles flamand.
 Une antenne Kara pour la captation des émissions radio AM/FM.
 Les haubans en fils d'acier plastifiés avec tondeurs.
 Un pré-amplificateur 5201, pour K.5.6.
 Une cage étanche de protection pour dito.
 Trois amplificateurs du type 5206 pour K.8.
 Trois amplificateurs du type 5206 pour K.10.
 Trois amplificateurs du type 5206 pour K.5.6.
 Trois amplificateurs du type 5120 pour AM/FM.
 Trois plaques de montage pour les installations amplificatrices.
 Filtres de liaison 5501 et 5508.
 Filtres bouchon 5803 antiparasites.
 Filtres bouchon 5811 pour réception locale.
 Filtre bouchon 5802.
 Boîtes de dérivation 6214.
 Boîtes de dérivation 6213.
 Prises d'antenne spéciales à double raccordement.
 Câble coaxial.
 Les cordelières devant relier les téléviseurs aux prises d'antenne ne sont pas prévues.
 L'installation sera faite par la radiodistribution.
 19.- CHEMINÉES DECORATIVES.
 Une cheminée décorative à choisir dans les modèles prévus et d'une valeur de Frs. : 5.300.-- (CINQ MILLE TROIS CENTS FRANCS). A exécuter : Une pièce dans le living.
 SONT EGALEMENT COMPRIS DANS L'ENTREPRISE :
 1.- Les honoraires de l'architecte.
 2.- Les voiries prévues au plan particulier d'aménagement
 7 G. de la commune d'Evere.
 3.- Les raccordements au gaz, à l'eau, à l'électricité et à l'égout public.
 4.- Les frais d'établissement de l'acte de base et de géométrie.
 5.- La taxe de bâtisse.
 6.- Le trottoir.
 Bruxelles, le